



Les Echos

de BOHARS

N° 387 - Mars 2014

THEATRE *des* MOULINS

en Avril à Roz Valan

"Vivement lundi"

&

"Incorrigible"





ÉLECTIONS MUNICIPALES ET COMMUNAUTAIRES

DES DIMANCHES 23 ET 30 MARS 2014

CE QUI VA CHANGER

Qui va-t-on élire les dimanches 23 et 30 mars 2014 ?



Dans toutes les communes vous allez élire vos conseillers municipaux pour 6 ans. Les conseillers municipaux gèrent les affaires de la commune et élisent le maire et les adjoints.

Vous allez également élire vos conseillers communautaires. Les conseillers communautaires représentent votre commune au sein de l'établissement public de coopération intercommunale (EPCI) à fiscalité propre auquel elle appartient, c'est-à-dire votre communauté de communes, communauté d'agglomération, syndicat d'agglomération nouvelle, communauté urbaine ou métropole. Les EPCI sont des regroupements de communes ayant pour objet l'élaboration de projets communs de développement.

Qui peut voter lors des élections municipales et communautaires ?

Si vous avez plus de 18 ans et que vous êtes français, vous pourrez voter, à condition d'être inscrit sur la liste électorale de votre commune.

Si vous êtes ressortissant de l'Union européenne et que vous avez plus de 18 ans, vous pourrez voter, à condition d'être inscrit sur la liste électorale complémentaire de votre commune de résidence.



Lors des élections de mars 2014, vous devrez présenter une pièce d'identité pour pouvoir voter, quelle que soit la taille de votre commune, et non plus seulement dans les communes de 3 500 habitants et plus.

Peut-on voter par procuration ?

Dans le cas où vous ne seriez pas disponible lors d'un ou des deux tours de scrutin, vous pourrez faire établir une procuration pour permettre à une personne inscrite sur la liste électorale de votre commune de voter à votre place.

La procuration sera établie au commissariat de police, à la brigade de gendarmerie ou au tribunal d'instance de votre domicile ou de votre lieu de travail. Elle peut être faite sur le formulaire cartonné de demande de vote par procuration disponible au guichet de l'une de ces autorités. Par ailleurs, il vous est désormais également possible de gagner du temps en préparant le formulaire depuis votre domicile. Ce formulaire est accessible sur <http://service-public.fr/>. Vous pouvez le remplir sur votre ordinateur puis l'imprimer et l'apporter au commissariat de police, à la brigade de gendarmerie ou au tribunal d'instance de votre domicile ou de votre lieu de travail.

Comment les conseillers municipaux et communautaires sont-ils élus ?



Le mode de scrutin change dans votre commune : les conseillers municipaux ne sont plus élus au scrutin majoritaire comme lors des élections municipales de 2008 mais au scrutin de liste bloquée.

Contrairement aux précédentes élections municipales, vous ne pouvez plus ni ajouter de noms ni en retirer : le panachage n'est plus autorisé. Vous votez en faveur d'une liste que vous ne pouvez pas modifier. Attention, si vous écrivez sur votre bulletin de vote, il sera nul et votre voix ne sera pas prise en compte.

En même temps vous élirez pour la première fois un ou plusieurs conseillers communautaires. Au moment du vote, vous aurez comme avant un seul bulletin de vote mais y figureront deux listes de candidats. Vous votez en prenant un bulletin de vote sur lequel figurent ces deux listes que vous ne pouvez pas modifier.

Le bulletin de vote comportera la liste des candidats à l'élection municipale et la liste des candidats à l'élection des conseillers communautaires. Les candidats au siège de conseiller communautaire sont obligatoirement issus de la liste des candidats au conseil municipal.

Si vous souhaitez être candidat, une déclaration de candidature est obligatoire.



Vous ne pourrez être élu si vous n'avez pas déclaré votre candidature à la préfecture ou à la sous-préfecture avant le jeudi 6 mars 2014 à 18 heures.

Il est recommandé de prendre connaissance du *Mémento à l'usage des candidats dans les communes de 1 000 habitants et plus* publié sur le site Internet du ministère de l'Intérieur.

Ce guide vous expliquera les démarches à accomplir.

<http://www.interieur.gouv.fr/Elections/Etre-candidat>

Voter : un geste citoyen



Ce qui est nouveau :

Pour les électeurs :

Présentation d'une pièce d'identité pour pouvoir voter
Changement de mode de scrutin - Interdiction du panachage
Impossibilité de voter pour une personne non candidate
Election des conseillers communautaires

Pour les candidats :

Déclaration de candidature obligatoire

ELECTIONS

Quelle pièce d'identité peut-on présenter pour voter ?

Pour voter, vous devez vous présenter au bureau de vote indiqué sur votre carte électorale et justifier de votre identité. La présentation de la carte électorale n'est pas obligatoire. **En revanche, il faut impérativement présenter une pièce d'identité afin de pouvoir voter.**

Les documents permettant de prouver votre identité dépendent de votre nationalité.

Si vous êtes Français

Les titres permettant aux électeurs français de justifier de leur identité en application de l'[article R. 60 du code électoral](#) sont les suivants :

- 1° Carte nationale d'identité ;
- 2° Passeport ;
- 3° Carte d'identité d'élu local avec photographie, délivrée par le représentant de l'Etat ;
- 4° Carte d'identité de parlementaire avec photographie, délivrée par le président d'une assemblée parlementaire ;
- 5° Carte vitale avec photographie ;
- 6° Carte du combattant de couleur chamois ou tricolore ;
- 7° Carte d'invalidité civile ou militaire avec photographie ;
- 8° Carte d'identité de fonctionnaire de l'Etat avec photographie ;
- 9° Carte d'identité ou carte de circulation avec photographie, délivrée par les autorités militaires ;
- 10° Carte de famille nombreuse avec photographie délivrée par la Société nationale des chemins de fer ;
- 11° Permis de conduire ;
- 12° Permis de chasser avec photographie, délivré par le représentant de l'Etat ;
- 13° Livret de circulation, délivré par le préfet ;
- 14° Récépissé valant justification de l'identité, délivré en échange des pièces d'identité en cas de contrôle judiciaire.

Attention ! Ces titres doivent être en cours de validité, à l'exception de la carte nationale d'identité et du passeport, qui peuvent être présentés en cours de validité ou périmés.

Si vous êtes ressortissant de l'Union européenne

Les titres permettant aux ressortissants de l'Union européenne, autres que les Français, de justifier de leur identité, lorsqu'ils sont admis à participer aux opérations électorales, sont les suivants :

- 1° Carte nationale d'identité ou passeport, délivré par l'administration compétente de l'Etat dont le titulaire possède la nationalité ;
- 2° Titre de séjour ;
- 3° Carte d'identité de parlementaire avec photographie, délivrée par le président d'une assemblée parlementaire ;
- 4° Carte vitale avec photographie ;
- 5° Carte du combattant de couleur chamois ou tricolore ;
- 6° Carte d'invalidité civile ou militaire avec photographie ;
- 7° Carte d'identité de fonctionnaire de l'Etat avec photographie ;
- 8° Carte d'identité ou carte de circulation avec photographie, délivrée par les autorités militaires ;
- 9° Carte de famille nombreuse avec photographie délivrée par la Société nationale des chemins de fer ;
- 10° Permis de conduire ;
- 11° Permis de chasser avec photographie, délivré par le représentant de l'Etat ;
- 12° Livret de circulation, délivré par le préfet ;
- 13° Récépissé valant justification de l'identité, délivré en échange des pièces d'identité en cas de contrôle judiciaire.

Les infos utiles

Pour la parution de vos articles dans les prochains « échos », merci de bien vouloir nous les transmettre **au plus tard le 15 mars 2014** de préférence par mail à l'adresse suivante :

les-echos@mairie-bohars.fr

HORAIRES ET CONTACTS DE LA MAIRIE

Accueil du lundi au vendredi de **8h30 à 12h00** et de **13h30 à 17h00**, le samedi de **9h00 à 12h00**.

Fermée au public le jeudi après-midi.

☎ 02.98.03.59.63

Site Internet : <http://www.mairie-bohars.fr>

En cas d'incident particulier survenant en dehors des heures d'ouverture de la mairie vous pouvez appeler le 06.75.74.19.24

Adresses mail :

- etat-civil@mairie-bohars.fr
- communication@mairie-bohars.fr
- urbanisme@mairie-bohars.fr
- affaires-sociales@mairie-bohars.fr
- secretariat-general@mairie-bohars.fr
- affaires-scolaires@mairie-bohars.fr
- elections@mairie-bohars.fr
- animation-jeunesse@mairie-bohars.fr
- creche@mairie-bohars.fr

SERVICES D'URGENCE

POMPIERS : ☎ 18

MEDECIN DE GARDE : ☎ 02.98.44.55.55
ou le 15 pour les urgences uniquement.

GARDES MÉDICALES :
☎ 02.98.34.16.64 de 8h à 20h

SOS MÉDECIN : ☎ 02.98.34.00.00
En semaine : de 20h à 8h – Le week-end : du samedi 12h au lundi 8h

GENDARMERIE : ☎ 02.98.07.44.68

E.D.F. DEPANNAGES : ☎ 09 726 750 29

G.D.F. DEPANNAGES : ☎ 02.98.02.02.22

SERVICE EAU : ☎ 08.11.904.905

N° D'URGENCE EUROPEEN : ☎112

DÉCHÈTERIE

Du 1^{er} octobre au 31 mars :

Tous les jours : 08h30 à 12h30 et 13h30 à 19h00
Le dimanche : 09h30 à 12h30 et 13h30 à 18h00

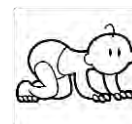
RELAIS POSTE PROXI

Lundi : 14h45-19h30
Mardi au samedi : 8h00-13h00 et 14h45-19h30

LA MAISON DE L'ENFANCE

- Crèche halte-garderie « Les Bidourig » :
02.98.47.95.37

- Centre de loisirs « familles rurales » :
02.98.47.65.12



- Relais Assistantes Maternelles
Animatrice : Elisabeth MARGE
02.98.07.44.44. Le service du relais est ouvert le mardi, jeudi et le vendredi matin à Guilers. le lundi à Bohars au 02.98.01.14.04 de 14h à 16 h..
ram.guilers.bohars@mairie-guilers.fr

CORRESPONDANTS DE PRESSE

- **Jean-Paul JOUAN** – Ouest France
06.88.06.21.06
kerouestf@gmail.com



- **Jacques BLEUNVEN** – Le Télégramme
06.86.53.11.48
teleg.bohars@laposte.net

CENTRE DE LOISIRS

Ouvert les mercredis en période scolaire et du lundi au vendredi pendant les vacances scolaires de 7h30 à 18h45

Renseignements
02.98.47.65.12



CYBERCOMMUNE

A la Grange :

Mardi : 17h-19h
Mercredi : 11h-12h /15h-18h
Jeudi, vendredi : 16h-19h
Samedi : 13h-15h



☎02.98.47.68.67
cybercommune@bohars.fr

BIBLIOTHÈQUE

Horaires d'ouverture :

Période scolaire :	Vacances :
Mardi : 14h30-18h00	Mardi, jeudi et samedi
Mercredi : 10h00-12h00	10h00 à 12h00
Jeudi : 14h30-16h30	Abonnement par an :
Jeudi : 16h30-18h00	-22 € famille
Samedi : 10h00-12h00	-10 € enfant - 12 ans

☎02.98.03.55.53

FOYER DES JEUNES

Horaires d'ouverture :

En période scolaire :

Mercredi : 13h30 – 17h30
Samedi : 13h30 – 17h30

Hors période scolaire :

Du lundi au vendredi : 13h30 - 18h30

☎02.98.03.05.68
06.77.19.92.11

SANTÉ

MEDECINS GENERALISTES

Daniel MESGUEN

21 rue Prosper Salaün

☎ 02.98.47.33.80

Consultations : **sur** rendez-vous, absent le jeudi.

Florence JEZEQUEL

21, rue Prosper Salaün

☎ 02.98.47.00.58

Consultations : **sur** rendez-vous, absente le mercredi.

Rozen TREBAOL

6 rue J.M. Huon de Kermadec

☎ 02.98.47.92.54

Consultations **sans** rendez-vous le lundi, mardi, mercredi et vendredi de 8h30 à 11h. **Sur** rendez-vous l'après-midi et le samedi matin. Absente le jeudi.

CABINETS INFIRMIERS

Jean-Michel GUILLOSSOU

et Michèle CROCQUEY

4 rue du Kreisker, 7j/7

☎ 02.98.47.55.70 ou 06.81.30.34.56

Caroline PASTOR

11 rue Huon de Kermadec, 7j/7

☎ 02.98.47.56.72

MASSEURS-KINESITHERAPEUTES

Eric L'AFFETER et Carole STRICOT

Laurence MINGUY

6 rue Jean Michel Huon de Kermadec

☎ 02.98.47.03.17

PHARMACIE

Martine LAURENT

25 rue Place Prosper Salaün

☎ 02.98.01.11.13

Lundi : 14h00 - 19h30

Du mardi au vendredi : 9h00-12h30 et 14h-19h30

Samedi : 9h-12h30

PHARMACIES DE GARDE

Pour connaître la pharmacie de garde, merci de bien vouloir composer le 32 37.

Vous serez dirigé vers un répondeur automatique et vous taperez les cinq chiffres de votre code postal pour connaître la pharmacie de service. L'appel sera facturé 34 centimes la minute

DENTISTE

Françoise BRIAND

27 rue Prosper Salaün

☎ 02.98.47.48.47

9h- 12h et 14h-19h

Fermeture le mardi matin et le jeudi.

Le samedi sur rendez-vous.

PODOLOGUE-PEDICURE

MARINE VILLAR

11 rue Huon de Kermadec

Sur rendez-vous au 02.98.28.75.09

SOCIAL

ÉQUIPE SOCIALE

Pour tout rendez-vous avec une assistante sociale du Conseil général du Finistère :
 Contacter le **Centre Départemental d'Action Sociale de Lambézellec (CDAS)**
 Place de Bretagne, rue Pen Ar Pavé à BREST
 au 02 98 03 39 52

A.D.M.R-GUILERS-BOHARS

Aide aux personnes âgées et à la famille.
 Emplois familiaux et garde d'enfants à domicile
 Permanence : 25 rue Abbé de l'Epée à GUILERS
 -rdc gauche- le mardi de 10h00 à 12h00 et le vendredi de 14h00 à 17h00 - Possibilité de rendez-vous.
 Tél/Fax : 02.98.07.69.05



MISSION LOCALE

A Brest, 19 place Napoléon III.
 Accueil et soutien dans le parcours d'insertion pour les jeunes de 16 à 26 ans.
 ☎ 02.98.47.25.53



PACT FINISTERE

Conseils techniques et études de subventions pour l'amélioration de l'habitat pour la personne de 60 ans et plus et l'adaptation du domicile au handicap.

Renseignements : 21 rue Emile Zola à Brest.
 ☎ 02.98.44.85.76

E-mail : pact-arim-brest@wanadoo.fr
 Site web : www.guidehabitat29.com

Etat Civil

NAISSANCES

Thomas LE HIR
 Léo TREGUER
 Estelle CARERIC

DÉCÈS

Yves HABASQUE, 79 ans
 Marie VILBROD née CORAI, 90 ans
 Paule CAVELLAT née KERDRANVAT, 95 ans
 Marie SIVINIANI née FERCOT, 85 ans
 Anne BEAUMANOIR née GEFFROY, 79 ans
 Yves FLOC'H, 97 ans
 Anne JAOUEN née RAGUENEZ, 91 ans

Claude LE BRIS, 84 ans
 Yves FLOC'H, 97 ans
 Anne TREBAOL née LAVOLE, 85 ans
 Jeanne BRUSA née UGUEN, 93 ans
 Joseph HEMERY, 85 ans
 Marcelle PICART née LE MEUR, 89 ans

Permanence des élus

ADJOINTS ET DÉLÉGUÉS

Des modifications pouvant intervenir dans les permanences, pensez à en vérifier l'exactitude.

Samedi 1^{er} mars 2014 : **Patrice FLOCH**,
 Conseiller Municipal délégué à la Petite Enfance.

Samedi 22 mars 2014 : **Georges LEON**,
 Adjoint aux finances et à la jeunesse.

Samedi 8 mars 2014 : **Pascale ALBERT**,
 Conseillère Municipale déléguée à l'animation.

Samedi 15 mars 2014 : **Jean-Claude KERJEAN**, Adjoint aux travaux, à la sécurité et aux déplacements.

Urbanisme

DÉCLARATIONS PRÉALABLES

- BODENES Jean-Paul et Carole
Extension en bois
 380 rue Park ar Roz
- KERANVRAN Clément
Clôture
 9 rue de Penfeld
- HELIES Robert
Véranda
 8 rue de la Motte Féodale
- VOGEL Denise
Clôture avec sous-bassement en ciment
 62 rue de Pen ar Guéar
- KERANVRAN Clément
Démolition anciennes toilettes de l'habitation
 9 rue de Penfeld
- QUENTEL Christian
Suppression du carré de cheminée et réfection de l'enduit du pignon ouest
 68 rue Pen ar Guéar
- LE BRAS Patrick
Clôture avec sous-bassement en ciment
 60 rue de Pen ar Guéar
- KERANVRAN Clément
Remplacement des ouvertures : fenêtres et portes + ravalement
 9 rue de Penfeld

PERMIS D'AMÉNAGEMENT DEMANDÉS

- SARL ATI
Modificatif
 Lotissement les Hauts d'ar Coat
- FRANCELOT/2K IMMO
Lotissement
 Les Hauts de Kerguillo

PERMIS DE CONSTRUIRE ACCORDÉ

- COATANHAY Marcel
Extension
 16 rue de Pont Aven

Santé

La mairie vous rappelle l'installation dans la commune de défibrillateurs.

- Espace Roz Valan – Hall d'entrée
- Halle des Sports – Hall d'entrée
- Stade de foot VGAB au Veuleury
- Bientôt un 4^{ème} sera installé à l'extérieur de la mairie

Des formations ont été dispensées à plusieurs responsables d'association.



COMPTE-RENDU DE LA SEANCE DU CONSEIL MUNICIPAL DU MARDI 11 FEVRIER 2014

Le Conseil municipal de Bohars s'est réuni en mairie, lieu ordinaire de ses séances, le Mardi 11 février 2014, à 19 heures, sous la présidence de Monsieur Armel GOURVIL, Maire.

Etaient présents :

Tous les conseillers municipaux en exercice à l'exception de :

- Jacques BRENEOL a donné pouvoir à Pascal COGUIEC,
- Frédéric FASQUELLE a donné pouvoir à Anne-Marie FLOCH,
- Claudie KERROS a donné pouvoir à Pascale ALBERT,
- Hélène LE HER a donné pouvoir à Gérard FLOURY,
- Georges LEON a donné pouvoir à Jean-Claude KERJEAN,
- Christelle ROUSIERE a donné pouvoir à Chantal CHICAULT,
- Catherine LE BORGNE.

Monsieur Jean-Jacques LOUARN a été désigné secrétaire de séance.

Assistaient également à la réunion :

- François CULLANDRE, Président de Brest métropole océane,
- Bertrand UGUEN, Directeur Général des Services de Brest métropole océane,
- François LEROY, Directeur Général des Services.

La séance est ouverte à 19 H 15.

Le procès-verbal de la séance du 17 décembre 2013 est approuvé à l'unanimité.

1 – Métropole – Avis de la commune de Bohars sur l'adoption par Brest métropole océane du statut de métropole au sens de l'article L.5217-1 du Code général des collectivités territoriales.

La loi n° 2014-58 du 27 janvier 2014 de modernisation de l'action publique territoriale et d'affirmation des métropoles place au cœur de la réforme territoriale la création des métropoles. Ce nouveau statut d'EPCI est la reconnaissance du rôle joué par un nombre limité de grandes agglomérations françaises exerçant des fonctions métropolitaines qui bénéficient à un large territoire dépassant les frontières institutionnelles.

La communauté urbaine de Brest remplit l'ensemble des critères énumérés par la loi d'affirmation des métropoles. Elle peut donc accéder, par décret, au statut de métropole sous réserve de l'accord des communes membres.

Cette loi représente l'opportunité pour la communauté urbaine de Brest de franchir une nouvelle étape dans sa construction institutionnelle. Quarante ans après avoir voté en faveur de la constitution de la communauté urbaine de Brest, la commune de Bohars est appelée à se prononcer sur sa volonté d'instituer demain une métropole de plein exercice, ouverte, solidaire, garantissant l'accès aux fonctions métropolitaines à l'ensemble des habitants de l'ouest breton et fortement attachée à un dialogue de qualité avec l'Etat, la Région, le Conseil général, les deux pôles métropolitains (Pays de Brest et Loire Bretagne) et les ententes avec Quimper, Morlaix et Lannion.

Par délibération du 7 février 2014, le conseil communautaire s'est prononcé en faveur d'une saisine des conseils municipaux des 8 communes membres de la communauté urbaine afin qu'ils se prononcent, dans les conditions de majorité requises, sur l'adoption par décret du statut de métropole.

Le conseil municipal, à l'unanimité, se prononce en faveur de l'adoption par décret du statut de métropole au sens de l'article L.5217-1 du code général des collectivités territoriales.

2 – Tarifs municipaux – Instauration d'un tarif pour la sortie au stade de France « France – Pays-Bas »

Le Conseil Municipal Jeunes (CMJ) organise, le 5 mars 2014, une sortie au stade de France afin d'assister au match « France – Pays-Bas ». Près de 50 enfants âgés de 11 à 14 ans devraient participer à cette sortie. Les frais liés à ce déplacement seront directement pris en charge par la commune et, en contrepartie, une participation sera demandée aux familles. A l'unanimité, le Conseil Municipal décide de fixer le montant de la participation à 65 € par enfant.

3 – Subvention au Comité des Œuvres Sociales de Brest métropole océane au titre de 2014.

A l'unanimité, le Conseil Municipal décide d'attribuer une subvention au Comité des Œuvres Sociales de Brest métropole océane d'un montant de 3 392,25 € répartie comme suit :

- budget principal : 2 624,97 €,
- budget annexe de la Maison de l'Enfance : 676,53 €,
- budget annexe de Roz Valan : 90,75 €,

4 – Versement d'une subvention exceptionnelle à l'association Motiv'Ados.

Le 25 octobre 2013, l'association Motiv'Ados a organisé un concert électro à la salle municipale de Roz Valan. Malgré le succès de ce concert, les frais liés à son organisation, notamment sur le plan de la sécurité, ont généré un déficit. L'association a donc formulé une demande de subvention exceptionnelle auprès de la commune afin de financer partiellement ce déficit.

Après avis de la commission « Finances » et compte tenu de l'implication et du sérieux avec lesquels cette manifestation a été organisée, le Conseil Municipal, à l'unanimité, décide d'attribuer à l'association Motiv'Ados une subvention exceptionnelle de 455 € et s'engage à inscrire cette somme au budget primitif de l'exercice 2014.

5 – Constitution d'une servitude de passage sur la parcelle communale AC n°153 au profit de l'UGECAM.

A l'unanimité, le Conseil Municipal décide :

- d'instaurer une servitude de passage pour tous usages sur la parcelle AC 153 au profit de l'UGECAM, pour desservir ses parcelles cadastrées AC n°168 et 170,
- autorise Monsieur le Maire ou son représentant à signer tous documents et actes notariés afférents à cette opération.

6 – Dénomination de voie au lieu-dit « Kerampir Coz ».

La voie constituée par les parcelles communales AC n°153, 65 et 129, au lieu-dit « Kerampir Coz » n'a pas de nom. A l'unanimité, le Conseil Municipal décide de dénommer cette voie comme suit : **Allée de Kerampir Coz**

7 – Projet d'aménagement d'un « jardin d'arc » au complexe sportif du Kreisker.

Le Club des Archers de Bohars a formulé une demande auprès de la commune afin d'obtenir la réalisation d'un « jardin d'arc » au complexe sportif du Kreisker. La finalité de ce projet est de pouvoir développer une activité olympique, actuellement inexistante au sein du club, et de proposer des pas de tirs extérieurs, sécurisés et accessibles aux handicapés. Par ailleurs, la création de ce « jardin d'arc » constituerait un solide argument en faveur de la labellisation du club, procédure actuellement en cours d'instruction.

Déduction faite de la contribution financière du club des Archers, le coût total de ce projet pour la commune est estimé à 6000 €.

Compte tenu de l'intérêt que présente ce projet pour la commune, à l'unanimité, le Conseil Municipal décide :

- De se prononcer en faveur de la réalisation de ce jardin d'arc,
- De s'engager à inscrire cette somme au budget primitif de l'exercice 2014.

Une demande de subvention auprès du Centre National pour le Développement du Sport sera déposée pour ce projet.

Une attention particulière sera portée sur les mesures visant à sécuriser le site, tant pour les utilisateurs que pour le public.

8 – COMPTE-RENDU DE LA DELEGATION DE MONSIEUR LE MAIRE

Le Conseil Municipal prend connaissance de la liste des décisions prises par Monsieur le Maire dans le cadre de sa délégation depuis la dernière réunion :

Décision du 15 janvier 2014 :

- Reconductio n du contrat de maintenance pour le progiciel de gestion du recensement citoyen avec la société LOGITUD SOLUTIONS (Mulhouse) pour la période du 1^{er} janvier au 31 décembre 2014.
Montant : 84.43 € HT / an

Décision du 29 janvier 2014 :

- Conclusion d'un marché public sur procédure adaptée avec la société ABER PROPLETE OUEST (Plabennec)
Objet : Prestation de nettoyage des vitreries des bâtiments communaux
Montant : 1 949.48 € HT par an
Durée : 1 an à compter du 1^{er} janvier 2014. Le marché pourra être reconduit par période successive d'un an et pour une durée maximale de reconduction de 2 ans.

La séance est levée à 20 H 00

Porter le verre au point tri

Faire le tri à la maison est une action simple et quotidienne qui permet d'économiser nos matières premières en donnant une seconde vie aux déchets recyclables. Le verre permet de refaire du verre, il est recyclable à 100 % et à l'infini, à condition d'être déposé dans les conteneurs dédiés.

Quelques règles simples vous aideront à faire de ce geste une habitude pour vous, votre famille et vos amis.

► Portez le verre au point tri le plus proche de chez vous :

Plus de 470 conteneurs à verre sont répartis sur le territoire de Brest métropole océane. Vous passez forcément devant au quotidien. Ils sont mis sur des axes de passage, au bout d'une rue, sur un parking d'hypermarché, à la déchèterie...

Pour plus d'information, consultez la carte disponible sur brest.fr/ecologie-urbaine/dechets



► Vous pouvez y déposer :

- toutes les bouteilles en verre,
- les petits pots de bébé et de yaourts,
- les bocaux de confiture ou de sauce.

Pensez juste à retirer les capsules, les bouchons, ainsi que les couvercles.

Attention, en aucun cas le verre ne doit être déposé dans le bac jaune !

Une fois les conteneurs pleins, ils sont vidés puis dirigés vers la fosse à verre située sur le pôle de valorisation des déchets du Spenot. En 2013, plus de 5 800 tonnes ont été dirigées vers Cognac, Châteaubernard ou Rozet Saint Albin pour être recyclées, ce qui représente environ 28 kg de verre trié et recyclé par habitant.

ÉCOLE PUBLIQUE

Les CM2 à Paris

Du 12 au 14 février, les 30 élèves de CM2 de l'école publique de Bohars sont partis à la découverte de Paris. Accompagnés de leurs enseignants Katell Belbéoch et Ludovic Pellen et de deux parents d'élèves, Pauline Polouet et Stellio Pomaré, ils ont pu découvrir une partie des richesses de notre belle capitale. Les visites se sont ainsi succédées pendant trois jours : le Louvre et la découverte des tableaux étudiés en classe, Notre-Dame et ses splendides vitraux, la tour Eiffel et sa vue imprenable sur Paris, le château de Versailles et la découverte des appartements du roi,



l'Assemblée nationale et son célèbre hémicycle, la croisière sur la Seine et la rencontre des plus beaux monuments de Paris. Le métro n'a maintenant plus de secret pour nos CM2 !!!

Un séjour passionnant qui a fait dire à nos élèves : « *Nous comprenons maintenant pourquoi Paris est la ville la plus visitée du monde. C'est tellement beau !* »

Après trois jours à se déplacer dans Paris en métro et en RER, le retour sur Brest s'annonçait comme une simple formalité. Il nous suffisait de monter dans le train gare Montparnasse et de nous laisser conduire jusqu'à Brest. Dame météo en a décidé autrement... Suite aux intempéries, nous avons passé la nuit dans un train à la gare de Rennes, en 1^{ère} classe avec des paniers repas, des couvertures et de l'eau.

Après un petit déjeuner sur le quai de la gare de Rennes, nous sommes finalement rentrés en car sur Brest avec presque dix heures de retard mais en ayant vécu une aventure, certes fatigante, mais humainement enrichissante.

Un grand merci aux bénévoles de la Protection Civile de Rennes et aux employés de la SNCF qui se sont formidablement occupés de nous et qui ont assuré notre sécurité pendant toute la nuit.

L'équipe encadrante a aussi passé un formidable moment et tient à féliciter l'ensemble des élèves pour son comportement irréprochable pendant tout le séjour et pour le bon état d'esprit qui régnait dans le groupe. Un grand merci aussi à l'APE pour son soutien financier qui nous a permis de réaliser un tel projet.

Dernière étape de cette aventure, une soirée photos sera organisée dans quelques semaines pour les parents.

Inscriptions : La directrice du groupe scolaire public de Bohars prendra les inscriptions des enfants nés en 2011 et 2012, tous les mardis et vendredis, l'après-midi ou sur rendez-vous.

tél : 02.98.03.40.42

Se munir du carnet de santé et du livret de famille.

ÉCOLE NOTRE DAME DE LOURDES

"Je suis différent... et alors !"

Mardi 7 janvier, les élèves de maternelle ont assisté à un spectacle de Monde et Nature.

Dodil le crocodile, vient d'un pays très lointain ! Ici, il est étranger, il est seul et espère trouver des amis. Mais comme tous les crocodiles, il fait très peur : sa puissante queue, ses quatre grosses pattes, ses écailles sur le corps... et surtout sa mâchoire redoutable et terrifiante.

Il fait la connaissance de Pacou le hibou, « le sage » de la forêt. D'abord effrayé, Pacou découvre bien vite que l'apparence est trompeuse, Dodil est gentil et agréable. Il lui propose donc de l'emmener dans la forêt pour lui présenter les habitants qu'il connaît bien. En chemin, ils rencontrent Gudule la tortue ; elle est si vieille et si fatiguée qu'elle ne peut plus bouger. Personne ne l'aide, certains même se moquent d'elle. Dodil ne supporte pas cette indifférence et décide d'organiser une grande chaîne de générosité et de solidarité pour secourir la vieille tortue.

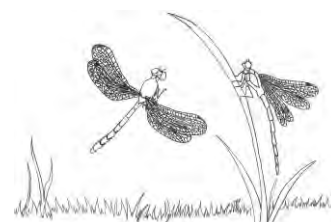
Alors qu'il était dans la solitude et détesté de tous, il devient le héros de la forêt ! C'est en aidant les autres que Dodil a su se faire aimer.

La séance nous a permis d'aborder différents thèmes : reconnaître la différence des uns et des autres comme une richesse, accepter cette différence et faire preuve de tolérance, comprendre la nécessité de s'entraider pour mieux vivre ensemble.



A la découverte des insectes

Les enfants du cycle 3 bénéficient cette année d'une intervention de l'association Bretagne Vivante (SEPNB). Dans un premier temps, ils ont fait connaissance avec les papillons et les libellules : ils ont étudié les stades de développement, les modes de vie et les descriptions physiques de ces insectes. Par la suite, une sortie dans la nature est programmée afin de les observer à l'état de larves. Au mois de juin, les élèves découvriront les spécimens adultes dans leur environnement.



L'hygiène des mains

Mardi 21 janvier, toutes les classes de l'école ont participé à une intervention sur l'hygiène des mains par une infirmière hygiéniste de l'AUB-SANTE. A chaque niveau de classe, les enfants ont appris pourquoi on devait se laver les mains (enlever les saletés, les microbes), quand il fallait le faire (après être allé aux toilettes, avant de manger ...) et quelles étaient les différentes étapes du lavage des mains. A cette occasion , chaque classe a appris une chanson reprenant ces notions. Pour sensibiliser encore les enfants à ces gestes, les classes prépareront des affiches qui seront exposées au sein de l'établissement de santé partenaire à l'occasion de la journée mondiale de l'hygiène des mains en mai 2014.

Inscriptions pour l'année scolaire 2014-2015

La directrice se tient à la disposition des familles pour les inscriptions. Les enfants nés en 2011 et 2012 peuvent être inscrits dès à présent. Pour tout renseignement, vous pouvez contacter l'école et laisser un message avec vos coordonnées (téléphone : **02-98-03-59-27**, courriel: notre.dame.de.lourdes.bohars@wanadoo.fr). Permanences au bureau le vendredi.

Portes Ouvertes

L'école Notre Dame de Lourdes ouvrira ses portes le **samedi 29 mars à partir de 10h.**

Ce sera l'occasion pour les familles de visiter les différents lieux de vie de l'école et de découvrir les projets et activités mis en place par l'équipe éducative au sein de l'établissement. Les inscriptions pour l'année prochaine pourront se faire ce jour-là.

THÉÂTRE DES MOULINS

25 ans de passion et de fidélité

La tradition théâtrale à Bohars remonte à l'entre-deux guerres.

Après une longue période de sommeil, quelques passionnés la font revivre à la fin des années 80 et créent le « Théâtre des Moulins ».

Depuis, à l'exception de 2011, chaque printemps la troupe présente son spectacle, au foyer communal jusqu'en 2010, et désormais sur la scène de l'espace Roz Valan.

La 25^{ème} édition s'y déroulera les deux premiers week-ends d'avril. Les créateurs espéraient-ils une telle longévité ?

Certes la cohabitation dans un groupe à géométrie variable exige compréhension, patience, humilité. Mais la passion du théâtre, la magie de la scène opèrent toujours et constituent le ciment de la troupe. La fidélité du public de Bohars a aussi contribué à sa pérennité.

A l'espace Roz Valan comme au foyer communal les spectateurs ont toujours répondu présents, ne ménageant ni leurs rires ni leurs encouragements. Tout cela les acteurs le ressentent sur scène.

Pour cette 25^{ème} édition au programme :

« **Vivement lundi** » de *Marc Gaudichau*
« **Incorrigible** » de *Gérard Affagard*

Vendredi 4 et samedi 5 avril à 20h30

Samedi 12 avril à 20h30

Dimanche 13 avril à 15h

Chers amis du théâtre, de Bohars et d'ailleurs, nous comptons encore sur vous cette année.
A très bientôt !

GODILLOTS DE BOHARS



Programme : mars 2014



Mardi 4 : Bohars
Rendez-vous à 14h au parking du Kreisker

Jeudi 6 : Plougonevelin *Covoiturage 2 €*
Rendez-vous 13h30 parking du Kreisker
Départ parking plage de Bertheaume

Mardi 11 : Tréglonou *Covoiturage 1,5 €*
Rendez-vous 13h30 parking du Kreisker
Départ du parking du pont de Tréglonou

Jeudi 13 : Bohars
Rendez-vous à 14h au parking du Kreisker

Mardi 18 : Penfeld les Capucins
Départ 14h du parking de Penfeld

Jeudi 20 : ***SORTIE À LA JOURNÉE MOGUERIEC***
Départ 8h30
Pour les non-participants rendez-vous à 14h au parking du Kreisker

Mardi 25 : Tréompan *Covoiturage : 2 €*
Rendez-vous 13h30 parking du Kreisker
Départ parking du Moulin Neuf
Ploudalmézeau

Jeudi 27 : Bohars
Rendez-vous à 14h au parking du Kreisker

Chaque dimanche : Rendez-vous à 8h30 à la Grange.
06 84 55 15 75 ou 02 98 03 63 73 email : godillots.bohars@gmail.com

MILL'S VALLEY DANCERS

Les Mill's Valley Dancers organisent un :

Bal Country

Le Samedi 22 Mars 2014
 En faveur de la Maladie d'Addison
 à 20 H 30
Espace Roz Valan
 Entrée 6 € / gratuit enfant – de 12 ans



Les Mill's Valley Dancers organisent leur 1^{er}

Vide grenier

le dimanche 27 avril 2014
 de 9 h à 18 h
Halle des Sports du Kreisker
Entrée public : 1.50 € / gratuit enfant de – 12 ans
Renseignements : 02 98 07 49 65
06 24 67 75 30
Bulletins d'inscription disponibles à la mairie de Bohars

AL COMPAS DEL CORAZON

Al Compas del Corazon danse, danse, danse!

Tout en préparant activement le festival Primavera del tango du weekend de Pâques qui s'annonce très intense et très festif, Al Compas del Corazon fait découvrir le tango argentin et suscite de nouvelles vocations.

Le 15 février, Al Compas del Corazon présentait tout au long de la journée des démonstrations et proposait des initiations à l'espace Jaurès ainsi qu'au centre commercial Coat ar Gueven à l'occasion de la St Valentin.

Toujours le 15 février, la compagnie théâtrale Choc Trio nous proposait d'organiser à la suite de son spectacle « Guitare Amoroso » à l'Alizé de Guipavas, une milonga avec son propre orchestre.

Les milongas du dimanche au Patronage Laïque de la Cavale Blanche réunissent de plus en plus de danseurs qui apprécient les nouveaux aménagements : horaires plus adaptés, nouveau décor (tables, lumières, etc...), des DJ différents chaque dimanche. La première heure est consacrée aux débutants. Des stages sont également proposés comme celui du 9 février consacré aux ganchos et celui du 2 mars avec un stage pour hommes mené par Xavier et un stage pour femmes mené par Isabelle de l'association Tango Des Rias... Tout pour contribuer à créer une ambiance encore plus festive où les débutants comme les anciens trouvent leur place et ont plaisir à danser.

Pour plus de renseignements n'hésitez pas à consulter notre site <http://www.alcompasdelcorazon.com>

LOISIRS ET DÉTENTE

L'Assemblée générale de notre association s'est tenue le 21 janvier à l'espace Roz Valan en présence de 70 adhérents. La municipalité était représentée par Anne-Marie Floch, adjointe aux affaires sociales.

François L'Hostis, président, a ouvert l'assemblée. Il a eu une pensée pour les personnes qui nous ont quittés au cours de 2013. Il a rappelé les différentes branches d'activité de notre club : pétanque, dominos, cartes, scrabble, marche, excursions mensuelles à la journée en car, voyages dans une autre région de France ou souvent même à l'étranger. André Kerloch, trésorier, a présenté le bilan financier de l'exercice écoulé qui fait ressortir un léger déficit. Notre secrétaire, Jeanine Riézu, a détaillé le nombre des participants aux diverses journées d'activité durant l'année passée. Jean Le Guen a rappelé les dates des prochaines sorties mensuelles prévues au cours de ce premier trimestre : les 19 février et 19 mars et a fourni des précisions sur le séjour-découverte en Croatie du 8 au 15 septembre : départ et retour à l'aéroport de Brest-Guipavas. Plusieurs adhérents se sont déjà inscrits et des membres de clubs voisins sont également intéressés par le voyage. Au cours de l'année, des membres du club ont participé à des concours de dominos, tarots, belote, pétanque organisés par le secteur Pen Ar Bed des Aînés Ruraux.

La réunion s'est poursuivie par la projection de photos prises au cours de l'année lors des sorties et voyages.

Cette assemblée générale nous a permis de nous retrouver nombreux pour d'agréables moments : goûter et parties de cartes et dominos.

La sortie du 19 mars est prévue à Plouégat-Moysan avec visite d'un musée à Plouigneau.

CLUB CYCLOTOURISTE

Relooking

Le site internet du Club Cyclotouriste de Bohars s'est refait une beauté grâce à la compétence de son secrétaire aidé par les collègues du club spécialisés dans le domaine. L'apparition du calendrier facilite bien les choses, mais les activités hebdomadaires restent bien sûr facilement accessibles. Espérons que la météo soit plus clémente pour la reprise des sorties mensuelles le jeudi 6 mars et surtout pour le week-end VTT des 22 et 23 mars dans les Côtes d'Armor. Rendez-vous donc sur le site du C.C.B :

<http://www.cycloclubbohars.org/>



Menu

- [Accueil](#)
- [Cette semaine](#)
- [Agenda 2014](#)
- [Circuits vélo](#)
- [Pour les cécédistes](#)
- [Album photos](#)
- [Nous contacter](#)
- [Mentions légales](#)

Février						
Lu	Ma	Me	Je	Ve	Sa	Di
27	28	29	30	31	1	2
3	4	5	6	7	8	9
10	11	12	13	14	15	16
17	18	19	20	21	22	23
24	25	26	27	28	1	2
2013		2014			2015	

C.C.B

Pour les adhérents c'est ici

Identifiant

Mot de passe

Se souvenir de moi

Le Club Cyclotouriste de Bohars, commune du Finistère, proche de Brest, regroupe une soixantaine d'adhérents.

Le club organise des activités centrées sur le Cyclotourisme et le VTT dans le respect du niveau de chacun.

Le CCB propose cyclisme et bonne humeur pour toutes les générations.



Les informations internes ne sont accessibles qu'aux adhérents. Leur enregistrement sur le site sera validé par le club.

LES SEMELLES DE VENT

Semelles de Vent : la saison des courses démarre

C'est au Foyer Communal que les Semelles de Vent se sont rassemblées pour le traditionnel pot du Nouvel An, le samedi 18 janvier. A cette occasion, Michel Ségalen, le Président, a évoqué les principaux rendez-vous du début d'année qui marquent le redémarrage de la saison des courses, faisant remarquer que le club ne passerait pas inaperçu à Guissény, le 25 janvier suivant, avec pas moins de 35 inscrits. Belle entrée en matière !

Mais le mauvais temps permanent de ce début d'année aura laissé des traces sur les organismes des sportifs "tout temps" que sont les coureurs à pied ; du coup, les intempéries ont fait apparaître plus de contractures, claquages, tendinites et autres bobos que d'habitude. Bref, un conseil : ménageons-nous et attendons des jours meilleurs !

Dans les projets du club, une sortie familiale, au printemps ou en été, dont la date et les modalités restent à définir, une initiation à la manipulation d'un défibrillateur pour laquelle un contact doit être établi avec les pompiers et, bien sûr, l'organisation du grand rendez-vous annuel dans le bourg, "les 5 et 10 km de Bohars" auxquels toute la population peut participer en courant, en marchant ou en supportant les sportifs du jour.

Rappel des horaires d'entraînement :

- Mardi et Jeudi - 9 h 15 : Parking Bois de Kéroual (Kervaly)
- 17 h 30 : Parking Penfeld (bas station Total)
- Mercredi - 17 h 30 : Parking Penfeld (bas station Total)
Toute l'année : tous niveaux
- 18 h 00 : Parking Penfeld (bas station Total) de fin mars à fin octobre *
Stade universitaire du Bouguen de fin octobre à fin mars *
 - Pour coureurs expérimentés
 - * aux changements d'heure
- Samedi - 9 h 15 : Parking Penfeld (bas station Total)
- Dimanche - 9 h 30 : Halle des sports à Bohars
- Pour les débutants : entraînement le lundi à 9 h 45 Parking Penfeld (bas station Total)



Les Semelles de vent à Guissény le 26 janvier dernier

CENTRE DE LOISIRS



- **Vacances d'hiver**

- Stage de danse Polynésienne avec le centre René Fortin et l'association **Vahine Oviri** du 03 au 06 Mars. Une représentation pour les familles aura lieu à l'espace Roz Valan le jeudi 06 Mars à 18h30.

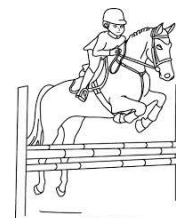
- 2^{ème} semaine : Stage de **poterie** chez Cirino Pisano sera proposé aux 6/12 ans
- Stage de **gymnastique** - motricité pour les 3/6 ans à la halle des sports.

- **Vacances de Printemps**

- Stage d'équitation 6/9 ans les après-midi du 28 au 30 avril au centre équestre du Questel à Brest

- Séjour 9/12 ans à Brignogan du 28 au 30 Avril. Découverte de la côte des Légendes à vélo.

Contact : 02 98 47 65 12 ou centredeloisirs.bohars@gmail.com



Récupération des vieux journaux :

Nous récupérons vos vieux journaux toute l'année afin de les recycler. Des containers sont à disposition dans la cour de la maison de l'enfance et à Roz Valan. L'argent récolté sert à financer des projets et des jeux pour les enfants.

LES PETITS LUTINS

Notre Association regroupe 14 assistantes maternelles souhaitant partager ensemble des activités avec les enfants accueillis. Grâce à nos activités organisées deux ou trois matinées par semaine, les enfants de 4 mois à 3 ans participent à des moments d'éveil et de découverte avec nos intervenantes, Nadine Paul pour l'éveil sensoriel et musical et Myriam Daoulas pour la motricité.

Depuis septembre, nous avons repris également les séances de breton avec Anne le jeudi à la bibliothèque, moment de calme et d'écoute à la découverte de comptines et berceuses bretonnes. Pour certaines occasions, nous préparons aussi quelques bons gâteaux, dégustations de crêpes... Ces matinées se déroulent à la maison de l'enfance et à la bibliothèque, et sont d'autant plus suivies que, la météo ne nous épargnant pas, les ballades restent assez compromises !

Sur la piste des Indiens avec Nadine (nous avons joué avec des plumes !)

Prochainement, nous participerons comme l'an passé aux séances de conte « Petite Marée », organisées dans la région.



Comme tous les ans, nous préparons une **Foire à la Puériculture** qui se déroulera à la **Halle des Sports le dimanche 22 juin 2014**. Les bulletins d'inscription seront disponibles sur le site de la mairie le mois prochain.

Nous vous informons que depuis notre récente Assemblée Générale le 28 janvier, le bureau a été renouvelé et Katy Guizio est la nouvelle Présidente de notre association conviviale et dynamique.

Christelle Guardia : 02 98 47 21 93

FOYER DES JEUNES

Dans le cadre du stage d'écriture qui avait eu lieu durant les vacances de la Toussaint, un groupe de 4 jeunes a donné naissance à un très joli morceau de musique qui a pu être enregistré au foyer ce mois-ci, avec un studio d'enregistrement mobile, le « Locamusic ».
Pour les curieux, il est en écoute au foyer des jeunes!



Puis, dans la continuité des stages de danse et d'écriture de textes de rap proposés durant les vacances de la Toussaint et pour approfondir la découverte du milieu Hip-Hop et s'initier à la pratique de la peinture, nous invitons les jeunes pour les vacances d'hiver, à participer à un :

« Stage de Graffiti »

Du Lundi 10 au vendredi 14 Mars 2014

De 10h à 12h

Au Foyer des jeunes de Bohars.

8 places sur inscription!

Inscription & informations au foyer des jeunes.

CONSEIL MUNICIPAL JEUNES

Le CMJ en partenariat avec la VGAB, propose une
Sortie au Stade de France pour le match «France/Pays-Bas » le Mardi 5 Mars 2014.

Tarif : 65 euros

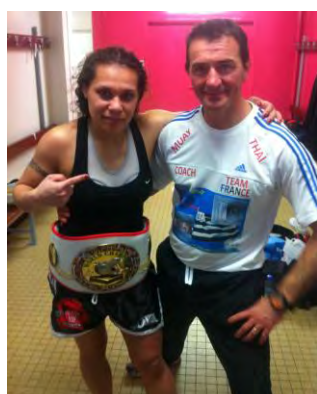
Inscription : sous réserve des places disponibles/ 11 à 14 ans

Contact : Jean-Philippe SOURIMENT 06.77.19.92.11

Au plaisir de vous accueillir au Foyer !

Festival

La marraine du festival « Pacifique » en pleine forme avant les championnats du monde...



Le 8 février à Nancy, c'est une nouvelle victoire de *Ielo Page* aux points. Coachée par Eric Landuré, Ielo remporte une nouvelle fois son combat face à la russe *Irina Mazepa* et devient en plus la nouvelle championne du monde « Emperor chok dee » !

Un nouveau titre à son palmarès pour notre triple-championne du monde, licenciée au Muay Thaï Milizac dans la catégorie des moins de 60 kilos, âgée de 25 ans et petite cousine de

Christian Karembeu, autre champion du monde et célèbre footballeur.

Avant de venir faire découvrir sa discipline aux festivaliers et aux scolaires, un prochain championnat du monde l'attend du 12 au 24 mars. **C'est tout Bohars qui sera derrière elle !**



http://www.dailymotion.com/video/xhvh5q_comment-sa-va-bien-boxe-thai-avec-ielo-siapo-page_sport



L'Abécédaire des vahinés



✿ **Aloha** : « Bonjour, bonne journée »

✿ **Bancoulier** : Ou « arbre de lumière », il ne donne pas de fruits mais des amandes, non comestibles, qui servaient de bougies.

- ✿ **Cocotier** : Surnommé « l'arbre de vie », il mesure de 20 à 30 m. Il peut vivre jusqu'à 100 ans et produire 50 à 200 noix/an. Dans le cocotier, tout est utilisé : ses bois, ses feuilles, ses fruits.
- ✿ **Danses traditionnelles** : Et plus particulièrement, le « Tamuré », cette danse tahitienne accompagnée de percussions, est un duo où l'homme bat des cuisses dans un mouvement de ciseau, et où la femme roule des hanches.
- ✿ **Eiao** : C'est la plus grande île corallienne inhabitée de l'archipel des Marquises.
- ✿ **Firi firi** : Beignet sucré au lait de coco.
- ✿ **Gauguin** : Peintre impressionniste. Ruiné, il débarque en Polynésie. Il y retrouvera l'inspiration, il est enterré aux Marquises. La tombe de Jacques Brel côtoie la sienne.
- ✿ **Hibiscus** : Fleurs de couleur rouge, rose ou orangé. Il en existe plus de 30 000 variétés dans le monde. Ces fleurs comestibles sont valorisées à des fins alimentaires ou médicinales.
- ✿ **Îles** : Rien qu'en Polynésie, il y a 118 îles ! 83 atolls et 35 îles hautes.
- ✿ **Jasmin** : Le Tiaré tahiti, issu du petit arbuste au puissant parfum de jasmin ; la fleur généralement blanche est l'emblème national de la Polynésie française.
- ✿ **Kanak** : il signifie « homme », « être humain » ou « homme libre ». Il désigne les populations autochtones de Nouvelle-Calédonie.
- ✿ **Lagon** : Etendue d'eau peu profonde à l'intérieur d'un atoll. Le plus grand lagon du monde est en Nouvelle Calédonie, il est inscrit au patrimoine mondial de l'Unesco.
- ✿ **Monoï** : Huile parfumée obtenue par macération de fleurs de tiaré. Il est utilisé comme huile bronzante et évite la déshydratation de la peau au soleil, mais il ne protège pas contre les ultraviolets (UVA et UVB).
- ✿ **Nautile** : très beau coquillage en forme de spirale. Il se déplace en propulsant de l'eau ou du gaz.
- ✿ **Océan Pacifique** : Le plus grand océan du monde, il recouvre 1/3 de la planète. Le premier Européen à y avoir navigué fut le Portugais Magellan en novembre 1520 qui le baptisa « Pacifique » à cause du temps calme qu'il rencontra pendant sa traversée de la Terre de Feu jusqu'aux Philippines.

✿ **Perles** : Il faut 20 ans pour faire une perle. C'est la 2^{ème} ressource après le tourisme. Le prix d'une perle varie en fonction de la couleur, la taille, la forme et la pureté.

✿ **Raie Manta** : De 3 à 6 m d'envergure, cet animal inoffensif se nourrit de plancton et peut peser 1 tonne.

✿ **Société** : L'une des 5 archipels de la Polynésie. Composée des « îles sous le vent » et des « îles du vent » dont l'île principale est Tahiti dont la capitale est Papeete.

✿ **Tatouage** : Longtemps interdit, il couvrait l'individu de la tête aux pieds. Aujourd'hui, il s'exprime avec beaucoup d'inventivité.

✿ **uru** : Fruit de l'arbre à pain. Sa sève blanche servait à calfeutrer les pirogues ou comme glue pour capturer les oiseaux à plumes.

✿ **vahine** : Elle est la femme tahitienne, l'icône de l'imagerie européenne vis-à-vis du mythe polynésien depuis le XVIII^e siècle.

✿ **wallis** : Cette île se trouvant entre la Nouvelle-Calédonie et Tahiti, est un ancien volcan qui s'enfoncé et laissant ainsi apparaître un récif corallien et un lagon.

✿ **Xylophone** : Le "pahu kou hau" marquisien compte jusqu'à dix languettes de bois que l'on frappe avec des baguettes. Les Tahitiens ont un xylophone de deux languettes, le "ihara", fait en bambou.

✿ **Ylang-Ylang** : Arbre originaire du Sud-Est de l'Asie, il a été introduit en Polynésie. On le cultive pour ses fleurs dont on extrait par distillation une huile essentielle très utilisée en parfumerie.



CyberCommune

Reprise des ateliers

Les ateliers de la CyberCommune reprendront **le mercredi de 18h30 à 20h00** à partir du 19 mars. Venez découvrir une pratique de l'informatique ou vous y perfectionner. Les thèmes varient à chaque séance, n'hésitez pas à en suggérer.

Pour assister aux séances, l'inscription à la CyberCommune est nécessaire (15,77€ par an et par famille) + 1€ par séance de formation.

L'autoformation est aussi possible à la Cyber, venez découvrir l'informatique ou approfondir vos connaissances à votre rythme.

- **Mercredi 19 Mars** : Picasa 1/2: Importer, trier ses photos avec Picasa.
- **Mercredi 26 Mars** : Picasa 2/2 : Retoucher ses photos et en faire des montages sympas.
- **Mercredi 2 Avril** : LibreOffice Impress (logiciel gratuit) : Réaliser un diaporama comme avec PowerPoint.
- **Mercredi 9 Avril** : Paint.net (logiciel gratuit) : Dessiner sur un ordinateur, les bases.
- **Mercredi 16 Avril** : Facebook/Google+ : Assurer sa sécurité en ligne : ce qu'il faut faire, ce qu'il faut éviter.

Concert
Chorale au profit des Sauveteurs en Mer de la SNSM-CFI de Brest
 6 avril 2014 à 16 h
 Eglise de Bohars

Vide grenier * Brocante * Puces
 Dimanche 09 MARS 2014

HALLE DES SPORTS DU KREISKER
Organisé par BOHARS BASKET BALL

Accueil des exposants à partir de 7h00
 Ouverture au public de 9h00 à 18h00
 Prix entrée : 1,50 €
 (gratuit pour les moins de 12 ans)
 Restauration rapide sur place

En bref et en vrac

Portes Ouvertes du Lycée du Cleusmeur – Lesneven

Vendredi 21 mars de 17h00 à 20 h00

Samedi 22 mars de 9h00 à 17h00

Avec son Carrefour des Métiers le samedi 22 mars 2014

02 98 83 33 08 ou ireo.lesneven@mfr.asso.fr

Portes Ouvertes de la Maison Familiale de Saint Renan

Présente ses différentes filières de **formation par alternance**

Vendredi 21 mars de 16 à 20h

Samedi 22 mars 2014 de 9h à 17h

02 98 84 21 58 ou mfr.asso.fr

- Cours d'allemand à Bohars, scolaire et professionnel, préparation aux concours et examens (oral du bac, Institut Goethe, Bulats, ..), CESU acceptés. Tel : 02 98 47 10 96
- Particulier loue appartement dans résidence avec piscine en bord de mer au Portugal dans l'Algarve à Vilamoura (20 km de l'aéroport de Faro). Capacité max 4 personnes.
☎06 63 24 11 53
- Vend gazinière FAR. 3 feux gaz, 1 électrique, four électrique, tournebroche, état neuf, Prix : 150 €
☎06 18 05 55 68
- Vend mini-chaîne radio/CD avec télécommande, prix : 50 €
☎06 18 05 55 68

7^{ÈME} FORUM DU LOISIR CRÉATIF AMATEUR

16 Mars 2014

de 10H à 18H

Espace ROZ VALAN

Exposition et vente de
créations d'Amateurs
démonstrations et initiations

FORUM ORGANISÉ PAR
L'ASSOCIATION AN AVEL VOR

Avec le soutien de la Mairie de Bohars

Contact au 02 98 01 51 65

association-an-avel-vor@chu-brest.fr

Entrée: 1 Euro



Vie culturelle - Les rendez-vous de Roz Valan



Chorale Arpège et Choréa d'Ys

Dimanche 9 mars à 16h00

Espace Roz Valan

Se produisant sur BMO, les 50 choristes de la chorale "Arpège", du Patronage Laïque Sanquer à Brest feront étape à Roz Valan avec un répertoire composé de variétés françaises et internationales avec des chants en anglais, espagnol, italien, swahili, zoulou, créole, breton... Chanté à trois ou quatre voix.

« Choréa d'Ys », implanté sur Brest depuis 1988 et dirigé par un chef de chœur talentueux et expérimenté, Pierre-Emmanuel Clair dans le chant lyrique, est connu par son interprétation d'œuvres comme le "Requiem" de Gabriel Fauré, puis par son répertoire des Pays de l'Europe de l'Est du fait, entre autres, de leurs liens d'amitiés avec le chœur russe « Credo ».

Tarif : 5€ / gratuit -16 ans

Inscriptions : pmalgorn@yahoo.fr ou 06.76.45.71.97

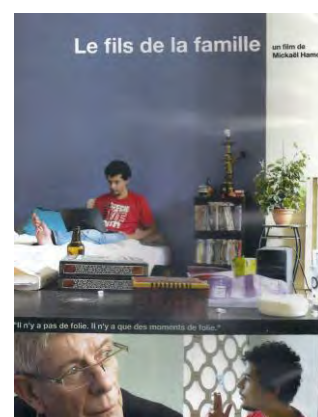
Soirée cinéma-débat "Le fils de la famille"

Mardi 11 mars à 20h30

Espace Roz Valan

Film documentaire de Mickaël Hamon dans le cadre de la semaine de la Santé Mentale et en présence de l'Umefam.

Karim est malade psychique, il a 30 ans et alterne des phases de repli sur lui-même avec des périodes d'exaltation. Progressivement, le vide s'est fait autour de lui. Seuls sa mère, sa sœur et son père Robert l'empêchent de sombrer totalement, au prix de leur propre santé. Robert dit souvent à son fils qu'il faut s'en sortir, se battre, guérir... Il lui répète à l'envi qu'il doit "prendre un chemin". Mais, entre les deux hommes de famille, lequel doit trouver son chemin, cette voie vers l'apaisement, le fils ou le père.



Ciné - Débat

MON LAPIN BLEU

Vendredi 21 mars à 20h30

Espace Roz Valan

En présence du réalisateur, le spectateur plonge dans le quotidien d'un petit bistro de campagne à Pouldreuzic, tenu par Yvonne, octogénaire, aussi étonnante qu'admirable.

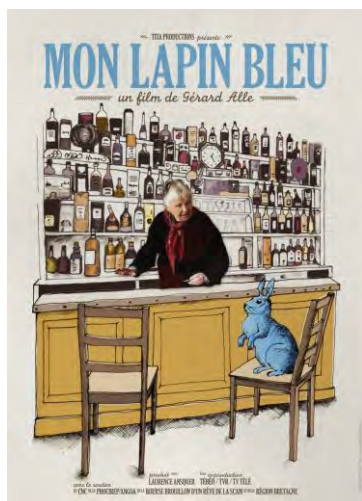
Elle y sert des petits rouges, vend du pain, moule du poivre tout en trouvant la phrase qui sauve la journée...

Ce film humoristique nous interroge aussi sur l'avenir des commerces de proximité.

« Tous ceux qui entrent chez moi, c'est qu'ils le méritent ! »

Tarif : 3€ / gratuit -16 ans

Inscriptions : pmalgorn@yahoo.fr ou 06.76.45.71.97



Chorale aux quatre vents

Dimanche 23 mars à 16h30

Espace Roz Valan

La chorale aux quatre vents donnera son concert de printemps avec la participation de Maxime Piolot.

Cette année, ce musicien, troubadour des temps modernes a bien voulu partager l'affiche avec notre chorale. Chanteur, compositeur interprète, il a cheminé, fidèle à sa recherche d'homme et d'artiste, proche de la lignée des trouvères. Il a accepté de se poser chez nous en ce dimanche. Nous aurons le plaisir de vous présenter notre nouveau programme, soyez nombreux à venir savourer ces merveilleux moments que nous souhaitons partager avec vous.

